



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE MEINIER
du 14 juin 2018**

Présents

Exécutif	MM.	Alain Corthay	maire
		Etienne Murisier	adjoint
	Mme	Coranda Pierrehumbert	adjointe
Bureau du Conseil	Mme	Ania Schwab	vice-présidente
	Mme	Corinne Ménétreay	secrétaire
Conseillères municipales	Mmes	Sylvie Barbat, Amandine Mayer-Sommer, Paola Sanz Velasco	
Conseillers municipaux	MM.	Christophe Berthelet, José Burgos, Enrico Castelli, Yannick Dupraz, Daniel Jauch, Jean-François Jordan, François Mégevand	
Personnel communal	M.	Michel Vazquez	secrétaire général
Procès-verbaliste	Mme	Emmanuelle Maia	
<u>Absent-e-s excusé-e-s</u>	Mme	Line Müller	présidente
	Mmes	Cécilia Hauser, Valérie Sella	conseillères municipales
	MM.	Marc Jaquet, Jacques Petitpierre	conseillers municipaux

ORDRE DU JOUR

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'État du 23 mai 2018, publié dans la Feuille d'Avis Officielle (FAO) du 25 mai 2018, validant l'élection du nouveau Conseiller municipal de la Commune de Meinier, Monsieur Yannick Dupraz, en remplacement de Madame Julia Collis, démissionnaire
2. Prestation de serment du nouveau Conseiller municipal entre les mains de la Présidente du Conseil municipal et intégration dans la-les commission-s municipale-s
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 mai 2018
4. Communications du Bureau du Conseil
5. Communications de l'Exécutif
6. Élection d'un représentant à la Fondation immobilière de Meinier, désigné par le Conseil municipal, en remplacement de Jean-François Jordan, démissionnaire
7. Rapports des commissions
8. Rapports des représentants au sein des commissions externes
9. Demandes de naturalisation genevoise
10. Divers.

La **Vice-présidente** ouvre la séance à 19h20 en annonçant les personnes excusées.

1. **Lecture de l'arrêté du Conseil d'État du 23 mai 2018, publié dans la Feuille d'Avis Officielle (FAO) du 25 mai 2018, validant l'élection du nouveau Conseiller municipal de la Commune de Meinier, Monsieur Yannick Dupraz, en remplacement de Madame Julia Collis, démissionnaire**

La **Vice-présidente** donne lecture de l'arrêté du Conseil d'État, publié dans la Feuille d'Avis Officielle (FAO) du 25 mai 2018, validant l'élection sans scrutin du nouveau Conseiller municipal de la Commune de Meinier, Monsieur Yannick Dupraz, en remplacement de Madame Julia Collis, démissionnaire.

Comme il n'y a eu aucun recours, cette élection est validée, précise la **Présidente** à la fin de cette lecture.

2. **Prestation de serment du nouveau Conseiller municipal entre les mains de la Présidente du Conseil municipal et intégration dans la-les commission-s municipale-s**

Conformément à l'article 8 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, en l'absence de la Présidente, la **Vice-présidente** du Conseil municipal de la Commune de Meinier lit la formule du serment. **Yannick Dupraz** prête serment et est chaleureusement applaudi par le Conseil municipal.

Conformément à l'article 10 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, le Conseil municipal intègre **Yannick Dupraz** au sein des commissions Santé-Social & Aide au Développement (SAD), ainsi que Petite Enfance, École & institutions pour la Jeunesse (PEEJ).

3. **Approbation du procès-verbal de la séance du 17 mai 2018**

Le procès-verbal est approuvé avec les adjonctions (mots en **gras soulignés**) suivantes :

- **Christophe Berthelet** demande une correction, en page 3, point 1, 4^e paragraphe :
 - ➔ « ... Puis, à la demande de **Christophe Berthelet**, **qui s'inquiète d'éventuels surcoûts liés à la démolition (amiante, etc.)**, il indique que des expertises ont été menées à plusieurs reprises par rapport aux matériaux dangereux et qu'il y en a peu dans l'ancien bâtiment. ... »

4. **Communications du Bureau du Conseil**

a) **Plan Directeur Communal (PDCOM)**

Les habitants, qui avaient déjà communiqué leur opposition à la Commune par rapport au projet de route de contournement, ont indiqué par écrit qu'ils maintenaient leur position, indique le **Maire**.

Il rajoute qu'à la suite de la présentation du PDCom à la population, Mme Boujon a également écrit au Conseil municipal pour lui faire part de diverses préoccupations. **Le Maire** résume les remarques et demandes de la susnommée, ainsi que la réponse qu'il lui a envoyée. Mme Boujon suggérait également d'attendre les répercussions du CEVA avant de prendre des initiatives ; cela risque effectivement de modifier les flux de mobilité, indique **le Maire**. Mme Boujon a proposé une solution, à savoir installer des feux aux entrées du village afin d'inciter les véhicules de transit à utiliser d'autres itinéraires. Or, une telle solution risquerait d'engendrer des flux de circulation sur d'autres routes et chemins, plus petits, de causer une pollution sonore, olfactive et visuelle aux entrées du village et de générer un stress supplémentaire pour les conducteurs.

5. Communications de l'Exécutif

a) Démission de Jean-François Jordan de la FIM

Le Maire annonce que Jean-François Jordan a transmis, par écrit, sa démission de la Fondation immobilière de Meinier.

Jean-François Jordan ajoute qu'il n'a démissionné que pour cause d'agenda surchargé ; mais tout va bien à la FIM, conclut-il.

Le Maire le remercie chaleureusement pour sa précieuse collaboration au sein de la FIM et rappelle que seul Enrico Castelli a envoyé sa candidature à cette succession.

b) Promotions

Le Maire rappelle aux élus le rendez-vous fixé pour prendre part au cortège des promotions, soit le samedi 30 juin à 16 heures. Le cortège démarrera à 16h15.

c) 10 ans du Centre sportif de Rouelbeau

La partie officielle pour les 10 ans du CSR débutera à 11h30 le 23 juin prochain. Lors de cette fête, il y aura entre autres l'inauguration des panneaux solaires installés sur le toit du bâtiment, ainsi que les installations de l'urban training.

d) Agenda

Il annonce ensuite plusieurs dates importantes à inscrire dans les agendas : séance des sociétés le lundi 1^{er} octobre 2018 à 19 heures ; accueil des nouveaux habitants le mardi 16 octobre 2018 à 19 heures ; fête de l'Escalade le mardi 11 décembre 2018 ; fête de Noël de l'école le lundi 17 décembre 2018 ; invitation du Maire aux conjoints des Conseillers municipaux le mardi 18 décembre 2018 ; vœux du Maire et remise des Mérites meynites le mardi 8 janvier 2019 ; repas des aînés le dimanche 20 janvier 2019 ; soirée de présentation à la population du projet de construction de la nouvelle école le jeudi 28 février 2019.

e) Vote du crédit de construction pour l'école provisoire

Le crédit de construction pour l'école provisoire sera soumis au vote du Conseil municipal lors de sa séance du 20 septembre 2018, rappelle **le Maire**, en précisant que les retours de soumissions sont attendus pour le 18 juillet.

f) Projet de décharge de type A

L'Exécutif a reçu Marc Jaquet et trois de ses mandataires qui ont l'intention de réaliser une décharge de type A (matériaux d'excavation, fonds de fouilles, etc.) entre le Carre d'Aval et le Carre d'Amont, annonce **le Maire** en projetant un plan de situation. Cette décharge durerait jusqu'à 8 ans et accueillerait 100'000 m³ par année. La différence de niveau serait de 12 mètres de hauteur, ce qui altérerait quelque peu la vue. Cela engendrerait un flot de camions relativement important et aurait, à un moment, un impact sur les routes communales.

Il évoque brièvement des hypothèses quant à la circulation des camions. La Commune ainsi que les riverains devront se prononcer. Marc Jaquet et ses mandataires pensaient déposer cet été une demande d'autorisation afin d'entreprendre le zonage de cet espace.

Une séance, destinée aux Conseillers municipaux intéressés, aura lieu à la salle du Conseil le 27 septembre 2018 à 19 heures, au cours de laquelle les élus pourront poser toutes leurs questions.

Le Maire note que ce projet privé permettrait à la rive gauche de prendre un peu sa part des décharges sur le canton et qu'il s'agirait uniquement de terre de type C (c'est-à-dire propre).

Amandine Mayer-Sommer aimerait savoir qui prendra en charge la remise en état des routes endommagées par les camions. **Le Maire** indique que cette question, ainsi que d'autres telles d'éventuelles indemnités, seront intégrées aux futures négociations. **Coranda Pierrehumbert** précise qu'un état des lieux avec des photographies sera dressé au début et à la fin.

Amandine Mayer-Sommer demande si la Commune pourrait limiter le nombre de camions. **Coranda Pierrehumbert** répond que cela aurait aussi une incidence sur le volume de la terre et la durée de vie d'exploitation du site. Mais il existe plusieurs scénarios et tout est encore à négocier.

Daniel Jauch rappelle qu'un tel projet engendre aussi beaucoup de poussière.

En conclusion, **le Maire** encourage les Conseillers municipaux à préparer leurs questions en prévision de cette présentation.

g) Rentrées fiscales au 31 mai 2018

Le canton a communiqué l'estimation, au 31 mai, des rentrées fiscales. **Le Maire** relève la baisse annoncée, de l'ordre d'environ 15 %.

Virginie Favre a préparé un point de situation au 31 mai et dressé la liste des dépenses obligatoires d'ici la fin de l'année. **Le Maire** indique que la Commune devrait parvenir à équilibrer ses comptes en restant raisonnable dans les dépenses. La commission des Finances se penchera prochainement sur le plan décennal.

Sur une remarque de **Yannick Dupraz**, **le Maire** rappelle que les amortissements extraordinaires pour diminuer les charges dans les comptes de fonctionnement ne sont plus réalisables depuis la mise en place de MCH2.

Pour conclure, **le Maire** insiste sur l'importance de sensibiliser les habitants de Meinier afin qu'ils se domicilient sur la Commune, ce qui est aussi un acte civique. En effet, quelques citoyens bénéficient des infrastructures et installations publiques sans être déclarés comme contribuables.

h) 1^{er} Août

Coranda Pierrehumbert annonce que l'orateur du 1er Août sera Monsieur **Jacques Berchtold**, directeur de la fondation Martin Bodmer. Il sera également l'invité de la table officielle.

Tous les membres de la commission ad hoc sont mobilisés et auraient vraiment besoin d'aide pour préparer cette grande fête, même si ce n'est qu'une heure, souligne **Coranda Pierrehumbert**.

i) Nouvelle exposition à la galerie Le Coin du Centre

La galerie *Le Coin du Centre* expose, jusqu'au 1^{er} juillet 2018, les photographies de nature (dont des oiseaux) de Jonathan Guillod. Ce dernier est également l'auteur du livre *Seymaz*, annonce **Coranda Pierrehumbert**.

6. Élection d'un représentant à la Fondation immobilière de Meinier, désigné par le Conseil municipal, en remplacement de Jean-François Jordan, démissionnaire

La Vice-présidente annonce le candidat qui se présente à la succession de Jean-François Jordan en tant que représentant du Conseil de la FIM et qui doit être désigné par le Conseil municipal, soit : Enrico Castelli.

Enrico Castelli présente brièvement ses expériences et aptitudes.

Il est élu par 11 voix pour et 1 (son) abstention, soit à l'unanimité.

7. Rapports des commissions**a) Bâtiments & Aménagement (BAM)**

Corinne Ménétreay fait un bref point de la situation.

- Les projets par rapport au patio du Tilleul et au réaménagement de l'entrée de la Mairie suivent leur cours.
- La rénovation de la cuisine et la peinture de La Rampe seront réalisées avant les vacances.

b) Environnement, Routes & Agriculture (ERA)

Etienne Murisier indique que :

- La commission se cristallise surtout sur le projet d'assainissement du Carre d'Aval et l'aménagement de la place. Une variante a été retenue suite à la présentation de l'ingénieur. La commission devrait présenter devant le Conseil municipal, en septembre ou en octobre prochain, un projet arrêté pour les deux volets (assainissement et aménagement de la place). Il souligne qu'il s'agit d'un gros projet et que la commission s'applique à obtenir les meilleurs prix possibles.

c) Finances (FIN)

La commission ne s'étant pas réunie, **Jean-François Jordan** n'a rien de particulier à signaler.

d) Petite Enfance, École & institutions pour la Jeunesse (PEEJ)

Ania Schwab annonce que la commission s'est réunie le 16 mai dernier pour discuter de :

- La préparation des Promotions.
- Le départ de deux animateurs de La Rampe.
- La commission a amorcé un début de réflexion sur la sortie des ados.
- La semaine de la démocratie se déroulera le 4 octobre 2018. La classe de 8P sera accueillie pendant la journée à la Mairie, puis la population en soirée.
- La commission a reçu une demande de certains jeunes Meynites pour recréer une association des jeunes.

e) Santé-Social & Aide au Développement (SAD)

La commission s'est rencontrée deux fois, soit le 16 avril et le 15 mai, indique **Coranda Pierrehumbert**.

- La commission a défini toute une liste de critères pour l'attribution des dons humanitaires et des soutiens suisses ; elle a aussi confirmé sa volonté d'octroyer un soutien au projet Tilos. Les deux sous-groupes d'attribution doivent se réunir d'ici fin juin afin de compléter les attributions, notamment pour les projets suisses. L'élaboration de cette liste de critères en vue de donner une ligne directrice était assez ardue.
- La commission a commencé à travailler sur le thème du repas des aînés 2019 sur la base d'une bonne idée qu'avait eue Julia Collis.
- La commission a entamé des discussions sur les suites à donner aux *World café* qui se sont déroulés au centre de village. Une séance dédiée à ce sujet a été fixée au mardi 19 juin à 18h30 ; celle-ci sera suivie du repas de la commission.

f) Sports, Culture & Loisirs (SCL)

Sylvie Barbat annonce que la commission s'est réunie deux fois.

- L'emplacement habituel du feu de joie du 1^{er} Août n'étant pas disponible, cette année, une autorisation a été demandée aux Desbiolles pour utiliser leur parcelle donnant sur la route de La-Repentance ; cette demande a été acceptée.
- La commission a fait un bref retour sur les jeux meynites ; le bilan s'avère positif.
- La sortie des Conseillers municipaux et des employés communaux du 6 octobre a été finalisée. La commission s'est attelée à la préparation du voyage 2019 du Conseil municipal.
- Les matchs Mexique/Allemagne et Suisse/Brésil seront diffusés en direct ce dimanche à la salle communale. La buvette sera tenue par le foot et il y aura de quoi boire et manger.

g) Information, Communication & Votations (ICV)

Coranda Pierrehumbert communique diverses informations :

- Le site internet de la Commune est en ligne. Michel Vazquez et Brigitte Saillet-Veuillet travaillent d'arrache-pied pour le mettre à jour de la manière la plus efficiente possible. Certains ajustements restent à faire, certains contenus manquent encore, une récolte de photos auprès des associations est en cours, bref le processus continue.
- La commission a enfin pu commander les premières affiches d'information qui seront placées à l'entrée et à la sortie du village. Celles-ci rappelleront les dates des 4 ou 5 événements à venir. La collaboration d'un graphiste a été nécessaire pour adapter la

mise en page à l'utilisation de logiciels courants. Ces affiches seront renouvelées environ tous les mois et demi.

- Un système d'agenda semestriel a été mis en place, qui sera diffusé en tous-ménages dans le village en juin et en novembre avec les dates des principaux événements (sous réserve de modifications). La commission a décidé de se lancer en espérant qu'il n'y aura pas trop de changements de dates. Cas échéant, le site de la Commune sera mis à jour.

8. Rapports des représentants au sein des commissions externes

a) Communes-Ecole

Paola Sanz Velasco indique que la commission s'est réunie le 25 avril. Celle-ci a étudié le bilan provisoire pour le deuxième semestre. Elle donne des informations sur cette période : 87 cours ont été ouverts, 888 inscriptions traitées et 758 élèves confirmés. Le nombre d'élèves a doublé entre 2008 et 2018, représentant une très grande charge de travail pour l'administratrice et la secrétaire. Une augmentation de leur temps de travail de respectivement 5 % et 10 % a été votée.

b) Fanfare

François Mégevand n'a rien de particulier à signaler.

c) FITIAP (Fondation de la Pallanterie)

Christophe Berthelet indique que la fondation s'est réunie le 28 mai. La prochaine séance a été fixée au 27 juin 2018. L'enveloppe du bâtiment P9 sera terminée fin juin. La voirie de Collonge-Bellerive emménagera dans ses nouveaux locaux début septembre. Les discussions se poursuivent entre la fondation et le manège de la Pallanterie par rapport au parc à chevaux.

d) GIPE (Groupement intercommunal de la Petite enfance de Gy, Jussy, Meinier et Presinge)

Le Maire n'a rien de spécial à communiquer. Le comité et le conseil se rencontreront le 25 juin.

e) Fondation immobilière de Meinier (FIM)

La prochaine réunion de la FIM a été fixée au 19 juin. La dernière délibération par rapport au transfert des actifs (centre du village) à la FIM a été validée par le Conseil d'État. Le délai de recours étant échu, **le Maire** espère que les actes notariés pour tout le transfert des actifs pourront être signés dans un délai raisonnable. C'est en tout cas l'aboutissement d'un long processus.

f) Groupement du CSR (Centre sportif de Rouelbeau)

Les membres du groupement sont en train de finaliser les festivités du 10^e anniversaire du centre sportif, indique **José Burgos**. Les panneaux solaires ont été installés, les échafaudages seront prochainement démontés. Le groupement essaie de trouver des solutions par rapport au parking sauvage.

g) Pompiers

Un exercice intercommunal avec les compagnies de Gy et de Jussy a eu lieu samedi dernier, annonce **Christophe Berthelet**. Une cinquantaine de pompiers y ont participé. Tout s'est très bien déroulé.

9. Demandes de naturalisation genevoise

En guise de préambule, **Ania Schwab** remercie, pour Cécilia Hauser, Jacques Petitpierre et elle-même, le Conseil municipal et l'Exécutif de leur confiance et pour leur avoir permis de mettre sur pied la sous-commission « naturalisations ». Ils espèrent que cette sous-commission obtiendra un jour le statut de commission à part entière. Les intéressés remercient tout particulièrement Michel Vazquez qui fait preuve d'une rapidité d'action admirable, et ce toujours dans la bonne humeur. La sous-commission a reçu tous les concernés à la Mairie entre le 30 mai et le 4 juin, conclut-elle.

Le huis clos étant respecté en l'absence de personnes externes au Conseil, **la Vice-présidente** présente les dossiers ainsi que les recommandations de la sous-commission.

Le Conseil vote et donne un **préavis favorable par 11 voix pour, soit à l'unanimité**, à chaque dossier présenté. Ces décisions seront communiquées aux intéressés et au département.

10. Divers

a) Budget 2019

Paola Sanz Velasco demande des nouvelles par rapport à l'acquisition de radars pédagogiques de type Viasis, qui annoncent leur vitesse aux conducteurs.

Etienne Murisier indique que cette acquisition, qui a été discutée au sein de la commission ad hoc, sera intégrée au budget 2019. Ces appareils permettent non seulement d'indiquer et d'enregistrer les vitesses, mais également de compter les véhicules.

Le Maire ajoute qu'à la suite de plaintes d'habitants, une demande de radar fixe sur la route de Gy (vers le n° 49) a été déposée.

Amandine Mayer-Sommer revient sur l'idée de créer une zone 20 km/h sur le secteur chemin du Stade, chemin de la Rétuelle et chemin de l'Ancien-Tir, afin de résoudre les problèmes de vitesse.

Etienne Murisier rappelle que la création d'une zone 20 km/h nécessite énormément d'aménagements, surtout lorsqu'il s'agit de tronçons droits. **Enrico Castelli** ajoute que les trottoirs doivent être supprimés, des ralentisseurs installés, etc.

Amandine Mayer-Sommer précise qu'il s'agissait d'une suggestion des APM.

Le Maire indique que les radars pédagogiques poussent les conducteurs à ralentir sur les zones 30 km/h. Vu les contraintes qui découlent d'une zone 20 km/h, l'idée avait été abandonnée. **Etienne Murisier** reposera néanmoins la question.

b) Jeux meynites

Jean-François Jordan remercie chaleureusement tous ceux qui ont contribué au succès des jeux meynites. Il cite les organisateurs de jeux, le comité restreint, les membres des sociétés et tous les participants, avec une mention spéciale pour Etienne Murisier et Marie-Claude Holzer qui ont suppléé à son absence. La dynamique ayant été retrouvée, il espère que l'expérience sera renouvelée.

c) PDCom

De nombreuses questions ont été posées lors de la présentation du PDCom à la population, à propos du projet de route de contournement, constate **Yannick Dupraz**. Ne serait-il pas opportun d'organiser une présentation aux Meynites, voire une consultation ?

Il est clair que les courriers reçus par rapport à la problématique de la circulation dans le village, démontre que cela aurait du sens de poser clairement la question. Mais **le Maire** précise que les autorités attendaient d'abord l'accord du canton pour intégrer ce projet au PDCom. Ce n'est pas parce que cette route figurera dans le PDCom que la Commune sera contrainte de la réaliser, rappelle-t-il. En revanche, si ce projet de contournement n'y figure pas, il ne pourra jamais être créé.

Une fois qu'une réflexion aura pu être menée, il sera effectivement temps de présenter ce projet de manière plus globale à la population, y compris le taux de nuisance et les aménagements positifs que cela pourrait apporter sur la traversée du village. Un référendum volontaire pourrait alors être organisé pour soumettre ce concept à la population. Il est bien certain que la Commune ne déposera pas de demande d'autorisation pour ce projet sans l'adhésion des Meynites.

Plus personne ne demandant la parole, **la Vice-présidente** lève la séance à 20h45.

Prochaine séance du Conseil Municipal : jeudi 20 septembre 2018 à 20h15.

La Secrétaire
du Bureau du Conseil Municipal

La Vice-présidente
du Conseil Municipal

.....
Corinne Ménétreay

.....
Ania Schwab

Annexes : Décisions prises lors de la présente séance

Meinier, le 20 septembre 2018 /em



Commune de MEINIER

Législature 2015-2020

Séance du Conseil municipal du 14 juin 2018

PRESTATION DE SERMENT D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

Dans la séance ordinaire du Conseil municipal du 14 juin 2018, il a été procédé à l'assermentation du nouveau Conseiller municipal entre les mains de la Vice-Présidente du Conseil municipal, Mme Ania Schwab, conformément à la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 et à l'art. 2 du règlement du Conseil municipal.

Le serment a été prêté, par-devant l'assemblée, par le Conseiller municipal suivant :

- **Monsieur Yannick Dupraz**

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes – Les électeurs de la commune peuvent, en présence du maire ou d'une personne désignée par lui, prendre connaissance des procès-verbaux, après leur approbation, aux jours et heures fixés par le maire ou le conseil administratif.

Meinier, le 22 juin 2018

Ania Schwab
Vice-Présidente du Conseil Municipal



Commune de MEINIER

Législature 2015-2020

Séance du Conseil municipal du 14 juin 2018

Dans sa séance ordinaire du 14 juin 2018, pour donner suite à l'arrivée du nouveau Conseiller municipal en la personne de M. Yannick Dupraz, le Conseil Municipal a désigné les membres des commissions pour la suite de la législature 2015-2020, conformément à l'art. 10 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 et l'art. 59 du règlement du Conseil municipal, soit :

COMPOSITION DES COMMISSIONS

- Bâtiments & Aménagement

Présidente : **Mme Corinne Ménétrety**
 Membres : Mmes Cécilia Hauser, Valérie Sella
 MM. Christophe Berthelet, Daniel Jauch, François Mégevand

- Environnement, Routes & Agriculture

Président : **M. Marc Jaquet**
 Membres : Mme Fokeline Müller
 MM. Christophe Berthelet, Enrico Castelli, Daniel Jauch, François Mégevand

- Finances

Président : **M. Jean-François Jordan**
 Membres : MM. José Burgos, Enrico Castelli, Marc Jaquet

- Information, Communication & Votations

Président : **M. Jacques Petitpierre**
 Membres : Mme Fokeline Müller
 M. François Mégevand

- Petite Enfance, Ecole & institutions pour la Jeunesse

Présidente : **Mme Ania Schwab**
 Membres : Mmes Sylvie Barbat, Amandine Mayer-Sommer, Corinne Menetrey, Paola Sanz Velasco
 M. Yannick Dupraz

- Santé-Social & Aide au Développement

Présidente : **Mme Valérie Sella**
 Membres : Mmes Paola Sanz Velasco, Ania Schwab
 MM. Yannick Dupraz, Jacques Petitpierre

- Sports, Culture & Loisirs

Présidente : **Mme Sylvie Barbat**
 Membres : Mmes Cécilia Hauser, Amandine Mayer-Sommer
 MM. José Burgos, Enrico Castelli, Jean-François Jordan

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes – Les électeurs de la commune peuvent, en présence du maire ou d'une personne désignée par lui, prendre connaissance des procès-verbaux, après leur approbation, aux jours et heures fixés par le maire ou le conseil administratif.

Meinier, le 22 juin 2018

Ania Schwab
 Vice-Présidente du Conseil Municipal



Commune de MEINIER

Législature 2015-2020

Séance du Conseil municipal du 14 juin 2018

Dans sa séance ordinaire du 14 juin 2018, le Conseil Municipal a pris la décision suivante :

Election d'un représentant à la Fondation immobilière de Meinier, désigné par le Conseil municipal - conformément aux statuts de la FIM, en remplacement de M. Jean-François Jordan, démissionnaire :

M. Enrico Castelli élu par 11 voix pour et 1 abstention

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes – Les électeurs de la commune peuvent, en présence du maire ou d'une personne désignée par lui, prendre connaissance des procès-verbaux, après leur approbation, aux jours et heures fixés par le maire ou le conseil administratif.

Meinier, le 22 juin 2018

Ania Schwab
Vice-Présidente du Conseil Municipal